

Documents nécessaires à la transaction.

Toute Transaction

- Certificat de localisation : un vieux peut faire l'affaire pour débiter mais un récent est nécessaire pour finaliser.
- Compte de taxes municipales
- Compte de taxes scolaires
- Compte d'électricité sur lequel apparaît le total annuel
- Si le chauffage est bi-énergie, une preuve des montants dépensés par année pour la seconde énergie.
- Relevé hypothécaire récent (disponible sur internet pour la plupart des cas)
- Factures de rénovations pour les rénovations majeures
- Si il y a des contrats transférables de location (chauffe-eau, réservoir de propane), une copie du contrat est nécessaire.

Si vous avez un poêle ou foyer

- Certificat de conformité du foyer/poêle et de sa cheminée
- Facture de ramonage
- Connaître la consommation annuelle

Si vous avez un puits et/ou des installations sceptiques

- Rapport de forage
- Documents sur les installations sceptiques
- Facture de la vidange/entretien de l'installation sceptique

Si vous vendez une copropriété/condo

- Bilan financier du syndicat de copropriété
- Procès verbaux du syndicat de copropriété
- Frais de copropriété
- État du fond de prévoyance
- Coordonnées du syndicat de copropriété

N.B. Si il vous manque certains documents, nous pouvons vous aider à les trouver auprès de nos ressources, ou du moins vous guider.